

ENSIBS : Cadre de partenariat avec la gendarmerie nationale pour la délivrance du diplôme d'université « Organiser la Cyberdéfense des TPE, PME, Organismes Publics et Privés » pour 2023-2024

Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
Vu les statuts modifiés de l'ENSIBS ;
Vu l'avis de la CFVU du 7 décembre 2023 ;*

L'ENSIBS souhaite modifier le tarif pratiqué pour le DU « Organiser la Cyberdéfense des TPE, PME, Organismes Publics et Privés » pour 2023-2024. Cette modification impacte la convention conclue entre l'ENSIBS et la gendarmerie nationale. La solution proposée, qui convient aux deux parties prenantes, est la rédaction d'un avenant sur la partie financière à la convention existante. La convention sera revue entièrement pour l'année universitaire 2024-2025.

Le tarif est fixé à 1960€ dont 170€ de droits d'inscription et 1790€ de frais de formation, avec un seuil minimum à 25 stagiaires par session.

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le cadre de partenariat avec la gendarmerie nationale dans le cadre du DU « Organiser la Cyberdéfense des TPE, PME, Organismes Publics et Privés » impliquant une révision tarifaire pour 2023-2024.

Documents en annexe :

- Projet AVENANT convention ENSIBS - Gendarmerie Nationale
- Convention locale d'application de l'accord cadre CPU GN
- Modèle économique DU organiser la Cyberdéfense

Décompte des votes :

| | | | |
|------------------------------|----|-----------------------------|----|
| | | <i>Suffrages exprimés :</i> | 20 |
| <i>Membres en exercice :</i> | 28 | <i>Pour :</i> | 20 |
| <i>Membres présents :</i> | 14 | <i>Contre :</i> | 0 |
| <i>Membres représentés :</i> | 6 | <i>Abstentions :</i> | 0 |

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT
Par délégation, Sébastien LE GALL

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 19 décembre 2023

